

Bibliographie

Autor(en): **C.H. / E.M.**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **57 (1912)**

Heft 8

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BIBLIOGRAPHIE

Grand tableau des armoiries de la Suisse et des vingt-deux cantons. (Format 140 : 100 cm. Prix : Fr. 15). Imprimé par la maison Lips et édité par la librairie A. Franke, à Berne.

On demande souvent, pour les chambres d'écoles, des panneaux décoratifs rappelant aux élèves tels faits historiques, ou mettant sous leurs yeux des illustrations qui contribuent à leurs connaissances civiques. Le tableau des armoiries fédérales et cantonales, édité par la librairie Franke, relève de cet ordre d'idées. Il reproduit, en un dessin très net, et avec une coloration soignée, les écussons de la Confédération et des cantons suisses d'après les modèles classiques du Dr Stanz, tels qu'ils ont servi, entre autres, pour les vitraux de l'ancienne salle du Conseil des Etats à Berne et, plus récemment, pour la coupole centrale du Palais du Parlement.

Un texte explicatif, dû à la plume du Dr A. Zesiger, à Berne, est joint comme annexe au tableau. Il résume brièvement et utilement l'histoire de chaque écusson. Il peut ainsi servir de base à d'intéressants développements historiques des maîtres aux élèves, chaque canton pouvant être le sujet d'une leçon variée, unissant l'utile à l'agréable. A la même fin, on trouvera aussi des renseignements en grand nombre dans une série d'articles dont M. H. Coulin, ingénieur, a commencé la publication dans le *Drapeau suisse* et auxquels le tableau de la librairie Franke peut servir d'illustration pour l'enseignement collectif.

Abrégé de l'histoire de la maison Krupp, durant un siècle, 1812-1912. Une broch. in-f° de 45 pages.

A l'occasion du centenaire de sa fondation, célébré le 8 août passé, l'Usine F.-A. Krupp a publié, en une brochure de grand format, un abrégé de son histoire. La lecture en est intéressante à beaucoup d'égards. Tout d'abord l'esprit : la maison Krupp s'identifie avec l'Empire allemand ; pendant ces cent années d'existence, elle a passé par les mêmes vicissitudes, subi les mêmes déboires, savouré les mêmes triomphes. L'ère du canon a marqué la récolte de ceux-ci, et l'acier fondu dont l'âme des bouches à feu fut forgée, symbolise la force et la puissance de la nation victorieuse.

Secondement, l'intérêt va au récit biographique des rois de la maison : la dynastie Krupp. Nous faisons connaissance avec son premier chef, le fondateur de l'usine, Friedrich Krupp, qui vécut d'espérance plus que de réalité, et laissa, en mourant, son œuvre mal en point. Son fils, Alfred Krupp, eut plus de bonheur, peut-être aussi plus de fermeté, et, dans tous les cas, plus de sens commercial. C'est lui qui, de 1826 à 1887, pendant plus de 60 ans, conduisit la maison à la gloire industrielle, après l'avoir sortie de la ruine imminente qui la guettait.

Le troisième Krupp, dont le nom rappelle symboliquement les deux précédents, Friedrich-Alfred, introduira un nouvel esprit dans la direction de l'aciérie. Son père avait suivi les méthodes empiriques ; le fils inaugurerait la méthode scientifique et conduira la maison à son degré de développement actuel. A sa mort, une ère légale nouvelle s'ouvrit : l'entreprise fut transformée, en 1903, en une société anonyme.

Une troisième source d'intérêt réside dans le récit des difficultés du début, enfin suivies, après une période prolongée d'efforts, de persévérance,

d'énergique volonté, du succès qui vient toujours à qui sait, sans se lasser, attendre en luttant. A ce point de vue, l'histoire de la maison Krupp est hautement encourageante pour qui aime le travail éclairé par la foi. Quelques chiffres sont caractéristiques.

A la mort de Friedrich Krupp, en 1826, soit quinze années après la fondation de l'aciérie, celle-ci comptait, dans un modeste bâtiment, 9 ouvriers, et les dettes dépassaient l'actif. Le 1^{er} juillet 1912, les établissements Krupp, comptant des aciéries et des usines à Essen, à Annen en Westphalie, à Magdebourg-Buckau, à Kiel, des houillères et des mines, etc., etc., occupaient 71 412 personnes. Le capital social est de 160 millions de marks.

A noter que l'activité de la maison n'est pas limitée, comme on le croit communément, à la construction des canons. Jusqu'en 1849, les industries civiles ont seules absorbé l'activité de l'usine et, aujourd'hui encore, elles représentent une production supérieure à celle de l'industrie militaire.

La brochure contient une foule de détails intéressants sur la succession des affaires, heureuses ou non, qu'entreprit et poursuivit la fameuse usine. A cet égard aussi, elle est instructive à lire.

Handwörterbuch des Militärrechts, herausgegeben von Heinrich DIETZ, Kriegserichtsrat, Rastatt, 1912. Druck und Verlag von H. Greiser. 908 Seiten. Preis gebunden 24 mark.

Ce manuel traite toutes les questions du droit militaire, surtout au point de vue de la législation allemande. Le droit international et le droit de la guerre en particulier y occupent une grande place, de sorte que cet ouvrage, très complet et très détaillé, est susceptible d'intéresser les officiers et les autorités militaires de tous les pays. Le nombre des sujets traités et la facilité avec laquelle on y trouve ce qu'on cherche rendent le manuel particulièrement intéressant et agréable. C. H.

A la baïonnette! Chargez! par le capitaine LEDENT, du 145^{me} régiment d'infanterie. — 1 brochure in-8 de 147 pages. — Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1912. — Prix : 2 fr.

Il y aura encore des guerres. Et, au cours de ces guerres, l'infanterie combattrà à l'arme blanche, la cavalerie chargera.

Telles sont les affirmations dont le capitaine Ledent s'efforce d'établir la justesse. Il procède par le raisonnement, et en invoquant l'histoire et en faisant appel aux bons auteurs (parfois aussi à d'autres qui le sont moins). Il déploie du savoir. Il montre de l'entrain, de l'esprit, de l'enthousiasme, du bon sens, de l'imagination. Tout cela fait de son livre un ouvrage très agréable à lire. De plus, il a le mérite d'être conforme à la doctrine officielle. Orthodoxe et amusant à la fois! Peut-on demander plus et espérer mieux?

E. M.

Bibliothèque Universelle, livraison d'août. — Une correspondance inédite. Benjamin Constant et Louvet, par Gustave Rudler. — Les jeux de l'ombre, roman, par Eugénie Pradez. (Quatrième et dernière partie.) — La femme et le mariage au point de vue civil, moral et religieux, par G. Chastand. — Robert Schumann et Clara Wieck, par Anna-Déborah d'Alsheim. — L'homme propose... Nouvelle, par J. Piaget. (Seconde et dernière partie.) — La maison de Savoie en Orient, par Jean Cordey. — Chroniques parisiennes, allemande, américaine, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.